

<i>Association des Assistantes Maternelles de la Charente</i>	Remboursement Régime Obligatoire*	Remboursement MUTUELLE 403*	Remboursement Total *
➤ SOINS MEDICAUX			
▪ HONORAIRES MEDICAUX			
Consultations et visites généralistes	70 %	130 %	200 %
Consultations et visites spécialistes	70 %	130 %	200 %
Médecins non conventionnés	70 %	130 %	200 %
Ostéopathes, chiropracteurs, étioopathes, <i>non pris en charge RO – limité à 3 séances par an</i>	-	Forfait /séance : 45 €	45 € / séance
Actes de chirurgie en cabinet	70 %	30 %	100 %
Actes techniques médicaux	70 %	30 %	100 %
Actes d'imagerie médicale	70 %	130 %	200 %
Actes d'échographie	70 %	130 %	200 %
Analyses et examens biologiques	70 % / 60 %	130 % / 140 %	200 %
Transports	65 %	35 %	100 %
▪ AUXILIAIRES MEDICAUX			
Infirmiers, masseurs, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes et pédicures-podologues	60 %	140 %	200 %
➤ PHARMACIE			
Pharmacie	65 % / 30 % / 15 %	35 % / 70 % / 85 %	100 %
➤ OPTIQUE			
Verres - Monture	60 %	Forfait annuel : 300 €	RO + 300 €
Supplément verres multifocaux <i>limité à 2 verres par an</i>	-	Forfait / verre : 150 €	150 €/verre
Lentilles acceptées ou refusées RO	60 % / -	Forfait annuel : 250 €	250 €/an
➤ DENTAIRE			
Soins	70 %	30 %	100 %
Prothèse dentaire remboursable	70 %	330 %	400 %
Prothèse dentaire non remboursable (réf NGAP et CCAM)	-	Forfait annuel : 400 €	400 €/an
Orthodontie acceptée	100 %	200 %	300 %
➤ APPAREILLAGES ET ACCESSOIRES MEDICAUX (autres que dentaire et optique)			
Prothèses auditives, orthopédie, appareillages et accessoires médicaux	60 % / 100 %	40 % / -	100 %
Supplément Prothèses auditives	-	Forfait prothèse 305 €	305 €/prothèse
Supplément Prothèses mammaires et capillaires	-	150 €/an	150 €/an
➤ CURE			
Honoraires de surveillance	70 %	30 %	100 %
Forfait thermal - frais d'hébergement - transports	65 %	107 €	RO + 107 €
➤ MATERNITÉ (si la mère est inscrite à la MUTUELLE 403)			
Naissance, adoption plénière (<i>enfant de moins de 16 ans</i>) Forfait par enfant	-	153 €	153 €

	Remboursement Régime Obligatoire*	Remboursement MUTUELLE 403*	Remboursement Total *
➤ HOSPITALISATIONS			
<i>Hôpitaux publics ou cliniques conventionnées</i>			
▪ MEDICALE			
Frais de séjour	80 % / 100 %	20 % / -	100 %
Soins et honoraires	80 % / 100 %	20 % / -	100 %
Transports	65 %	35 %	100 %
▪ CHIRURGICALE			
Frais de séjour	80 % / 100 %	20 % / -	100 %
Soins et honoraires	80 % / 100 %	120 % / 100 %	200 %
Transports	65 %	35 %	100 %
▪ OBSTETRIQUE			
Frais de séjour	100 %	-	100 %
Soins et honoraires	100 %	-	100 %
Transports	65 %	35 %	100 %
Forfait journalier	-	18 € / jour	18 € / jour
Chambre particulière	-	68 € / jour	68 € / jour
Chambre particulière en chirurgie ambulatoire	-	20 € / jour	20 € / jour
Frais d'accompagnant - enfant de moins de 16 ans (dès la 1^{ère} nuit pour une hospitalisation d'au moins 3 nuits et pour une durée maximale de 30 nuits)	-	13 € / nuit	13 € / nuit
▪ <i>Séjours en Maisons ou Services de Repos et de Convalescence faisant suite sans interruption à une hospitalisation médicale ou chirurgicale, séjour en Centres ou Services de Rééducation fonctionnelle ou de moyen séjour, en Établissements Psychiatriques, et en Établissements climatiques de pneumologie et sanatoriums pour adultes</i>			
Frais de séjour	80 % / 100 %	20 % / -	100 %
Soins et honoraires	80 % / 100 %	20 % / -	100 %
Transports	65 %	35 %	100 %
Forfait journalier (pendant 60 jours par année civile)	-	18 € / jour	18 € / jour
Chambre particulière (pendant 60 j par année civile)	-	68 € / jour	68 € / jour
▪ <i>Séjours en Maisons d'Enfants spécialisées et Établissements Climatiques pour enfants et adolescents, en Aériums, Préventoriums, Homes d'enfants, en Centres ou Maisons d'accueil pour handicapés enfants et adultes, en Maisons de régime et de Diététique et en Centres de posture pour alcooliques et toxicomanes, Séjours en Maisons ou Services de Repos et de Convalescence ne faisant pas suite à une hospitalisation médicale ou chirurgicale</i>			
Frais de séjour	80 % / 100 %	20 % / -	100 %
Soins et honoraires	80 % / 100 %	20 % / -	100 %
Transports	65 %	35 %	100 %
➤ PARTICIPATION FORFAITAIRE			
<i>Participation laissée à la charge de l'assuré par l'Assurance Maladie Obligatoire, sur certains actes d'un tarif égal ou supérieur à 120 €</i>	-	OUI	OUI
➤ PRÉVENTION			
Détartrage annuel complet sus et sous gingival, effectué en deux séances maximum (SC12)	70 %	30 %	100 %
Vaccination (diphtérie, tétanos, poliomyélite)	65 %	35 %	100 %
Acte d'ostéodensitométrie (limité aux femmes de plus de 50 ans, une fois tous les 6 ans)	70 %	30 %	100 %
➤ ALLOCATION OBSÈQUES (Son existence et son montant sont déterminés annuellement par l'Assemblée Générale)			
<i>Si souscription du risque maladie avant 55 ans et avoir cotisé pour ce risque sans interruption</i>	-	305 €	305 €

* % du tarif de responsabilité du RO, ou forfait dans la limite des frais engagés

Cette garantie respecte l'ensemble des règles des contrats responsables.

ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES
DE LA CHARENTE

Cotisations au 1^{er} Janvier 2014

ACTIFS

COTISATIONS MENSUELLES AU 01/01/2014 (Taxe CMU 6,27 % et TCA 7 % incluses)

- 1 Adulte	: 58,32 €
- 1 Adulte + 1 enfant	: 103,97 €
- 1 Adulte + 2 enfants et +	: 134,33 €
- Couple	: 116,64 €
- Couple + enfant(s)	: 149,23 €

Sont considérés comme « enfants » :

. ceux jusqu'à 25 ans.

RETRAITES

COTISATIONS MENSUELLES AU 01/01/2014 (Taxe CMU 6,27 % et TCA 7 % incluses)

- Adulte	: 74,92 €
- Enfant	: 47,77 €

Sont considérés comme « enfants » :

. ceux jusqu'à 25 ans.

*Si vous désirez obtenir des informations complémentaires, veuillez contacter
Madame Gisèle MAINGUET qui prend la suite de Madame GROISELEAU
au 05.45.68.23.62 ou 06.13.74.13.88*

MUTUELLE 403 - Siège Social - 16, rue René Goscinny - CS 20000 - 16013 ANGOULEME Cedex - Tél. : 05.45.20.51.20

COGNAC
12, rue du 14 Juillet
16100 COGNAC
Tél. : 05 45 32 20 95

LA ROCHELLE
1, rue du Port
17000 LA ROCHELLE
Tél. : 05 46 27 31 37

SAINTES
92, Av. Gambetta
17100 SAINTES
Tél. : 05 46 74 03 91

BRIVE LA GAILLARDE
10, Av De Paris
19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél. : 05 55 22 02 69

BORDEAUX
7, rue Georges Bonnac
33000 BORDEAUX
Tél. : 05 57 89 40 04

LIMOGES
1, av. Garibaldi - BP 3611
87036 LIMOGES Cedex 1
Tél. : 05 55 33 86 20

SAINT-JUNIEN
1, place Guy Mocquet
87200 SAINT-JUNIEN
Tél. : 05 45 32 20 95